



## **Assemblée générale d'installation**

**21 janvier 2011**

### **Discours**

**Monsieur Jean-Paul Le Pelletier**

**Président de la CCIR Guyane**

**Monsieur le Ministre, Maire de St  
Laurent du Maroni,  
Monsieur le Conseiller Sénateur  
honoraire,  
Monsieur le Préfet de Région,  
Mesdames et Messieurs les  
Parlementaires,  
Monsieur le Président du Conseil  
Régional,  
Monsieur le Président du Conseil  
Général,  
Madame le Maire de Cayenne,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les élus,**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs  
des services de l'Etat et des  
Collectivités présents,  
Madame et Messieurs les Membres du  
corps consulaire,  
Messieurs les Présidents des  
organisations professionnelles,  
Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'Entreprise,  
Messieurs les Présidents des  
Compagnies consulaires de  
l'agriculture et des métiers,  
Mesdames et Messieurs les Membres  
d'honneur, anciens Membres et  
Membres Associés,**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs,  
Chefs de services, Collaborateurs de  
notre CCIR Guyane,  
Monsieur le Vice-Président de la CCI  
des Iles de Guadeloupe,  
Mesdames et Messieurs les Délégués  
Consulaires, Membres Associés  
désignés de notre CCIR Guyane,  
Mes chers collègues, nouveaux  
Membres Elus de notre CCIR Guyane,  
Mesdames et Messieurs,**

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, d'avoir bien voulu installer les Membres de notre Assemblée pour cette nouvelle mandature.

Mais je voudrais d'abord faire partager, à vous tous ici présents, les sentiments qui sont les miens à cet instant.

A l'occasion des dernières élections consulaires, notre Chambre de Commerce a enregistré un taux de participation supérieur à 52 %, ce qui la place en tête du classement des CCI de la France entière, je dis bien de la France entière.

La seconde du classement, la CCI de Bastia, est créditée d'un taux de 46 %.

Je rappelle que pour ces élections, le taux de participation général, toutes Chambres de commerce confondues, est de 17 %, contre d'ailleurs 26% en 2004.

Dans le taux de participation que nous avons enregistré en Guyane, nous

pouvons donc puiser un fort sentiment de légitimité, qui ne peut que renforcer l'audience de notre Institution.

Soyons clairs.

Ces résultats sont aussi l'expression d'une demande très forte de la part de nos ressortissants puisqu'ils illustrent leur confiance pour l'action menée et celle à venir par notre Assemblée.

Soyons conscients de l'importance de ce mandat et veillons à la satisfaction des ambitions et des attentes que le scrutin du 8 décembre a révélé.

L'installation de notre nouvelle assemblée s'inscrit dans une actualité difficile.

La concurrence accrue des nouveaux pays, les incertitudes géo politiques, les faiblesses avérées des économies occidentales, les craintes quant à l'avenir des équilibres géostratégiques sont autant de points d'inquiétude à lever.

Désormais, le monde se réveille et prend sa revanche sur l'histoire. Des continents entiers sont en quête de progrès. Leur population est jeune, douée, remarquablement motivée.

Notre environnement lui-même est en complète mutation, avec son cortège d'incidences sociales, économiques et humaines.

La Guyane, pour sa part, n'échappe pas à cette dynamique.

Elle est un territoire d'opportunités, avec les ressources de sa biodiversité, de ses sols et sous-sols, mais aussi ses milliers d'hectares de terres arables encore sous-exploitées.

La Guyane vit aussi un tournant démographique, qui favorise l'émergence d'une génération créative, désireuse

d'entreprendre, ouverte à de nouvelles expériences, et ouverte au monde.

Dans ce contexte, pour jouer notre rôle à destination des entreprises de Guyane, il nous faut avoir conscience de cet environnement et de ces dynamiques, des contraintes et des défis qu'ils posent. Des atouts et des opportunités qu'ils génèrent.

Pour autant, l'Assemblée et le Bureau que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui n'est pas issue du hasard des rencontres mais bien de la volonté des Femmes et des Hommes d'Entreprise qui ont été élus par le suffrage de leurs pairs de poursuivre une tâche et un esprit consulaire existant depuis 1881, date de création de notre Compagnie Consulaire, et marquée par la présence de mes illustres prédécesseurs à ce poste de Président qu'ils ont bien voulu me confier pour 5 ans il y a à peine quelques heures.

Sans le travail de nos anciens Membres dont je salue ici la présence, Mr CORALIE, Mr HO A SIM, Mr BAUDIN, Mr NOUH CHAIA ...tous Membres d'honneur encore actifs, présents et écoutés dans notre vie consulaire,  
Sans le dévouement et les compétences de nos anciens Directeurs Généraux représentés ici par Monsieur BARRAT, Monsieur FINANCE s'étant fait excuser,  
Sans l'attachement des Collaborateurs aujourd'hui retraités que nous entourons par l'action de Mme ULYSSE,

Aucun d'entre nous, anciens et nouveaux Membres de cette Assemblée, n'aurions autant de fierté et de responsabilité d'occuper cette fonction de Délégué, Membre Associé et Membre Elu de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Guyane.

Je voudrais souligner ici l'importance que nous avons attachée à la démarche de nos Concurrents lors de cette élection, la

bataille fut belle mais loyale et c'est de cette concurrence que le vote tire sa légitimité et notre élection sa représentativité.

Je salue particulièrement nos anciens Membres Bernard BOULLANGER, Joëlle PREVOT MADERE et Roger PARFAIT en leur assurant notre volonté de retrouver ensemble l'élan nouveau que nous entendons donner à notre CCIR Guyane.

Les Membres sortants qui n'ont pas souhaité ou pu se représenter au suffrage de nos électeurs occupent déjà et occuperont toujours une place particulière dans notre famille consulaire ; comment ignorer les années données à cette Chambre par Mr ABCHEE Raymond, Mr Philippe NONON, Mr Jean-Claude SIMONEAU, Mme Nathalie PAMPHILE ? Qui peut mieux que Patrick VANDERESSE, venu aujourd'hui de Nouvelle Calédonie, participer à cette Assemblée, nous témoigner pour tous ces Membres repartis de Guyane pour des

raisons diverses leur attachement à leur  
Chambre ?

Et enfin comment illustrer que Françoise  
BURGLIN et Marc BRISWALTER, anciens  
Membres de la CCIR Guyane, aient  
accepté de poursuivre sous un autre  
statut leur mission consulaire au service  
des Entreprises et de l'économie de la  
Guyane ?

Nous avons toutes et tous encore  
présents les temps forts de la mandature  
échue mais gardons particulièrement à  
l'esprit la date du 21 février 2008 qui a vu  
partir Jean-Pierre PREVOT, notre  
Président à tous, je vous prie en sa  
mémoire et en présence de son épouse  
Régine de bien vouloir observer une  
minute de silence.

Aujourd'hui, 21 janvier 2011, dans sa  
130<sup>ème</sup> année d'existence est donc  
installée la nouvelle Chambre de

Commerce et d'Industrie de Région  
Guyane,  
Nouvelle dénomination qui fait suite à  
l'importante réforme du réseau consulaire  
votée par l'Assemblée Nationale et le  
Sénat en juillet 2010.

Un mot de cette réforme dont l'application  
en Guyane est moins visible mais tout  
aussi importante que sur le territoire  
hexagonal.

La CCI de Région Guyane se voit investie  
de nouvelles responsabilités inscrites  
dans la loi lui conférant en Région un rôle  
de Collectivité des Entreprises de Guyane  
dont l'avis, les propositions et actions  
devront être retenus par nos partenaires  
et interlocuteurs naturels que sont l'Etat,  
les Collectivités et les Elus du suffrage  
universel.

Au même titre que les services et autres  
établissements publics de l'Etat, elle devra  
concourir à l'effort d'assainissement des  
finances publiques en imaginant les  
sources d'économies et de mutualisation

nécessaires à la diminution de la pression fiscale qui pèse sur nos Entreprises.

Et pourtant il nous faudra poursuivre et intensifier nos actions pour l'émergence d'un secteur privé fort et compétitif seul garant de création d'emplois durables dans notre Région où le dynamisme démographique nous presse.

Nous serons donc encore et toujours les défenseurs de l'Entreprise et les accompagnateurs du développement.

Dans un contexte budgétaire difficile nous ne lâcherons rien des arbitrages souvent épineux entre Cayenne, Paris et Bruxelles, n'est ce pas Monsieur le Président Alexandre et Monsieur le Préfet Ferey !

Quelques mots sur les grandes lignes de la mandature qui nous attend et le programme sur lequel nous avons été élus :

D'abord nous entendons poursuivre l'important travail accompli grâce particulièrement au dévouement de Françoise BURGLIN et Daniel PETIT en matière de formation des jeunes , la création de la première école supérieure de commerce et de management de Guyane , la reconnaissance de notre CFA consulaire et la construction de notre nouvel ensemble consulaire de formation qui ne vous a pas échappé Monsieur le Maire de Matoury, sont autant de signe de la volonté de la CCIR Guyane de mettre toutes ses forces au service de la jeunesse et de l'emploi dans la prochaine mandature.

Après la réalisation de notre Maison de l'Entreprise et de la formation à St Laurent du Maroni et sur son modèle , nous entendons renforcer notre appui de proximité sur tout le territoire en développant notre antenne de Kourou et en créant une antenne à St Georges de l'Oyapock mais surtout en créant trois

nouvelles commissions territoriales de l'Ouest , des Savanes et de l'Est pour assurer au plus près de nos ressortissants la présence de nos Elus consulaires et de notre Assemblée.

C'est la mission première de nos Collaborateurs, Lucien, Mathieu de leur Direction mais aussi des Elus Présidents de ces nouvelles commissions, Alain CHUNG, Françoise BURGLIN et Jean-René MATHURIN.

Il ne nous a pas échappé que cette mandature verra la mise en place de la réforme statutaire de nos Concessions portuaires et certainement plus tard aéroportuaires ;

A l'attention particulière de nos Clients usagers de DDC et de Rochambeau mais aussi de nos Collaborateurs de ces importants services, vous noterez que votre Chambre consulaire poursuivra son combat pour ne soit pas dévoyé les orientations, missions et moyens actuellement alloués à ces outils

structurant de notre économie et que le transfert de ses personnels s'effectue dans la préservation des intérêts et acquis de tous.

Je compte sur la poursuite du travail déjà largement entamé par le Directeur Albert André PINVILLE en étroite Collaboration avec les Présidents des commissions portuaires et aéroportuaires qui seront désignés dès la semaine prochaine par notre Bureau

Vous n'ignorez pas notre action pour l'émergence en Guyane d'une industrie basée sur l'exploitation de nos ressources naturelles après le travail initié par Jean-Louis MEYER et Carol OSTORERO ce travail déjà couronné de succès doit se poursuivre sous l'égide de notre commission industrie

**En matière d'accompagnement des entreprises**, la CCIR Guyane mène une politique volontariste d'accompagnement des créateurs d'entreprises, porteurs de

projets et entreprises existantes. Cet accompagnement implique d'offrir des outils, des espaces, des opportunités et aussi des stratégies, partant du réel, de l'expérience de terrain, et capables de réconcilier les acteurs économiques avec les opérateurs publics dans une démarche cohérente, créatrice, et structurante.

De fait, la politique d'accompagnement de la CCIR Guyane trouve sa traduction dans la création de Zones d'Activités dédiées, dans la contribution aux travaux conduits par les Collectivités locales en matière d'aménagement du territoire ou d'implantation commerciale mais aussi dans l'accueil de proximité, l'orientation et le suivi des entreprises.

Le Parc d'Activités Economiques de Dégrad-des-Cannes, par exemple, accueillera une Zone Franche Industrielle d'Exportation (ZFIE) consacrée aux entreprises tournées vers les marchés extérieurs, particulièrement en relation avec le Brésil et le Surinam voisins.

Cette ZFIE visera une plus grande compétitivité des entreprises qui s'y implanteront, par un accompagnement spécifique et le bénéfice d'avantages douaniers et fiscaux circonscrits à la Zone.

En partenariat étroit avec les Collectivités concernées, nous envisageons également de créer des Zones de transit et de rupture de charges dans les Communes frontalières de St-Georges de l'Oyapock et de St-Laurent du Maroni, pour le développement des échanges marchandises et de personnes.

Dans cette optique, nous travaillons déjà avec la Mairie de St-Georges de l'Oyapock pour lui permettre de mieux anticiper la mise en route, dans quelques mois, du futur pont reliant la Guyane au Brésil.

La Coopération régionale, à dire vrai, est devenue un sujet que l'on évoque tous les jours : dans les médias, dans la presse, dans les salons d'affaires, les conférences, mais aussi dans les milieux économiques, dans les secteurs de l'éducation, la santé ou les nouvelles technologies.

Pourquoi ? Précisément parce que les relations entre la Guyane et ses voisins ont remarquablement évolué.

La mondialisation elle-même a eu impact particulièrement dynamique dans notre région, l'Amérique du Sud et les Caraïbes, mais aussi en Europe.

La Guyane, comme vous le savez, possède la seule frontière française et européenne en Amérique du Sud.

Au sud, notre voisin brésilien est devenu un géant, une puissance économique mondiale, forte d'un marché aux

immenses ressources, qui joue un rôle moteur dans l'avenir du continent sud-américain.

Au nord, notre voisin surinamais a remarquablement réussi son indépendance, réconcilié sa nation, fondant un modèle dynamique d'unité dans la diversité, et une économie en pleine essor avec un taux de croissance de 5 % depuis quatre ans.

La Guyane, quant à elle, a relevé le défi de l'intégration européenne, s'engageant dans les chantiers nécessaires pour devenir une véritable porte d'entrée de l'Europe.

**S'inscrivant dans cette dynamique, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Guyane a ouvert deux Antennes internationales : l'une à Macapa, l'autre à Paramaribo.**

**Et elle peut aujourd'hui s'appuyer sur le solide partenariat engagé avec**

## **UBIFRANCE et le Ministère de l'Outre-Mer pour accompagner nos entreprises à l'export.**

Parviendrons-nous pour autant à surmonter les difficultés structurelles de l'économie guyanaise ?

C'est dans cet esprit que je vais engager, avec l'appui des Membres élus de l'Assemblée, du Bureau, l'élaboration d'un Plan Stratégique de Développement, qui va dégager les objectifs prioritaires de la mandature et débouchera sur un véritable projet économique pour les cinq ans à venir.

Ce Plan Stratégique de Développement, en vérité, est plus qu'une affaire d'entreprise, c'est un nouvel état d'esprit ! C'est une autre façon de penser l'économie. Une nouvelle manière d'associer les intelligences et de respecter les différences. Une opportunité de se détacher des postures idéologiques et des

réflexes claniques. De rassembler la Guyane en enjambant les clivages.

Notre nouvelle mandature, je voudrais la placer résolument sous le signe de la proximité, de l'efficacité, de la responsabilité et, surtout, de la confiance dans une collaboration exemplaire de tous les acteurs de la CCIR Guyane.

Confiance envers les Elus consulaires, dans leur engagement bénévole et désintéressé pour la réussite du programme de travail pour lequel nous avons été brillamment élus, confiance envers les salariés de la Chambre et sur qui nous, élus consulaires, comptons, pour engager avec force et détermination l'ensemble des missions qui incombent à notre Institution.

Sans cette confiance mutuelle et réciproque et sans ce sens aigu des responsabilités que j'attends de chacun de vous, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane, qui représente cette Institution dont nous sommes si fiers,

perdrait de son éclat, de son efficacité et de son dynamisme.

C'est pour moi la seule manière d'être au service de nos ressortissants, pour les aider, les accompagner et leur apporter des réponses pertinentes aux problèmes et aux difficultés qu'ils rencontrent chaque jour.

C'est précisément dans cette configuration qu'a été élu, il y a une heure et à l'unanimité, le Bureau que j'ai le plaisir de vous présenter :

-1er VP : **Françoise GIMEL**

-2ème VP : **Daniel SINAI**

-3ème VP : **Carol OSTORERO**

-Trésorier : **Yves BELLEMARE**

-Trésorier Adjoint : **Tony SUCCAR**

-1er Secrétaire : **Daniel CIMADURE**

-2ème Secrétaire : **Richard GABRIEL**

-3ème Secrétaire : **Richard LIE**

-4ème VP, Chargé de mission : **Jan DU**

-5ème VP, Chargé de mission : **Jasquy PIERRE-MARIE**

-6ème VP, Chargé de mission : **Jean-Luc DAVIDAS.**

Il faut dire, Mesdames et Messieurs, que l'enjeu est de taille. Nous devons, encore plus qu'aujourd'hui, savoir détecter les besoins et centrer nos actions sur les filières, les territoires majeurs, qui demandent des efforts renforcés.

Là encore, nous devons fixer des priorités, construire ou revisiter des partenariats, innover dans nos produits.

C'est que notre nouvelle Assemblée est porteuse de grandes ambitions pour la Guyane et pour son économie.

Elle a en charge –Faut-il le rappeler- les intérêts de toutes les entreprises, petites et grandes. Elle est à ce titre un acteur de premier ordre de la vie publique et pour cela elle fera entendre encore davantage sa voix et porter ses arguments.

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Chers Collègues,  
je mesure l'ambition et les difficultés de notre tâche. Mais je vois aussi les atouts de notre réussite. D'abord les chefs d'entreprise eux-mêmes. Ceux-là qui, malgré les difficultés, créent, entreprennent, innovent et servent ainsi de modèle à la jeunesse de Guyane.

**Je vous remercie !**